

---

7. **DÉVELOPPEMENT:**

7.1 *SOCIAL: AUCUN SUJET.*

7.2 *ÉCONOMIQUE:*

09-01-23

7.2.1. Approbation de la reddition de comptes 2021 à l'égard du Fonds de vitalisation (FRR volet 4)

ATTENDU QU'un fonds de vitalisation a été octroyé à la MRC de Maria-Chapdelaine et que ce fonds vise à travailler sur les objectifs de démographie, d'attractivité et d'accessibilité au territoire;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC doit approuver la reddition de compte 2021 dudit fonds de conformément aux consignes gouvernementales;

ATTENDU QUE le rapport 2021 du fonds de vitalisation déposé à la présente séance, par l'entremise de la fiche technique n° 0935, démontre des projets réalisés pour la somme de 2 209,70\$;

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Guylaine Proulx,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine approuve la reddition de compte 2021 du fonds de vitalisation, laquelle décrit en détail la liste des investissements dans les divers projets au cours de l'année 2021.

=====